

# CYCLE DES SEMINAIRES CISTeR 2015

## *Conflits d'intérêts, sciences, techniques et recherche*

Depuis une dizaine d'années, la notion de « conflits d'intérêts » s'est imposée dans la réflexion sur le « renouveau démocratique ». Le domaine de la recherche et du développement scientifique et technique n'échappe pas à ce constat. Des OGM aux pilules de dernière génération en passant par le Médiateur ou les antennes de téléphonie mobile, il n'est plus un champ scientifique et technique où politiques et experts ne soient régulièrement mis en cause, à tort ou à raison, pour avoir d'une manière ou d'une autre négligé certains enjeux d'intérêt public – transparence, protection de la santé ou de l'environnement, etc. – au profit d'intérêts privés, les leurs ou ceux d'entreprises. L'impartialité de la décision passe alors par une politique de prévention des conflits d'intérêts. Qu'il s'agisse des organismes de recherche (CNRS, INSERM, etc.), des instances d'expertise (ANSES, ANSM, HAS, etc.) ou des éditeurs scientifiques, de multiples acteurs s'attachent désormais à traquer les potentiels conflits, la « déclaration publique des intérêts » étant devenue l'instrument premier de cette politique. L'essentiel reste, pourtant, à construire. Car de quels intérêts parle-t-on exactement ? A quels critères objectifs la qualification de « conflit » répond-elle précisément ? Qui les contrôle, comment et avec quelle efficacité ? En quoi l'organisation même de la recherche et de l'expertise scientifique (système des appels d'offre, politique de propriété industrielle, etc.) est-elle susceptible de produire une confusion quasi « structurelle » des intérêts ? Telles sont quelques-unes des questions au cœur du séminaire Conflits d'intérêts, sciences, techniques et recherche qu'organisent le Centre de recherche « Droit, sciences et techniques » et le Centre d'études des normes juridiques dans les champs qui sont les leurs. Faisant intervenir juristes d'horizons divers, sociologues et responsables d'administrations ou d'agences, six séances réparties entre septembre 2014 et avril 2015 viseront à analyser les structures institutionnelles et les pratiques des acteurs, puis à mettre en perspective le domaine de la recherche et du développement scientifique et technique avec d'autres champs, en France ou à l'étranger.

### Ouvertures et comparaisons

**De 17h à 19h30**  
**9 rue Malher, 75 004 Paris M° Saint-Paul**

#### **Le droit des affaires**

T. Douville (Univ. Caen)  
 Discutant : J. Moret-Bailly  
 10 Février 2015

**salle 309**

#### **Le droit de la recherche Le cas du Québec**

A.-M. Savard (Univ. Sherbrooke, Canada)  
 Discutant : D. Thouvenin (EHESP, CRDST)  
 19 Mars 2015

**Exceptionnellement à l'IRJS,**  
**salle de réunion, 2e étage, 4 rue Valette, Paris**

#### **Synthèse**

Joël Moret-Bailly  
 Discutant : S. Desmoulin (CNRS, CRDST)  
 5 mai 2015

**salle 409**

**Contacts :** cister2014@gmail.com, téléphone: 01.44.78.33.65

**Responsables scientifiques :** Joël Moret- Bailly, Marie-Angèle Hermitte, Christine Noiville, Elsa Supiot